



Dernière mise à jour le 03/09/2025

VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade

Fiche info

Résumé des caractéristiques du produit

Notice

ANSM - Mis à jour le : 15/02/2024

Dénomination du médicament ↑

VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade

Vaseline

Encadré ↑

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou par votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 7 jours.

Que contient cette notice ? ↑

1. Qu'est-ce que VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade ?
3. Comment utiliser VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

5. Comment conserver VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade ?

6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ? ↑

Traitement d'appoint des lésions d'irritation et de sécheresse cutanée.

Classe pharmacothérapeutique PROTECTEUR CUTANE (D. Dermatologie)- code ATC : D02AC.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade ? ↑

N'utilisez jamais VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade dans les cas suivants :

Lésions infectées.

Avertissements et précautions

Ne pas avaler. Eviter les utilisations répétées, sur les grandes surfaces, sous pansement occlusif car l'occlusion favorise la surinfection.

Ne pas appliquer sur lésion cutanée ulcérée ou infectée ou suintante y compris sur les lésions d'acné ou de rosacée.

Ne pas appliquer d'autres produits à usage dermatologique sur la surface traitée.

Ne pas augmenter la fréquence des applications.

En cas de persistance de l'irritation, le traitement doit être arrêté et la conduite à tenir réévaluée.

La persistance des symptômes au-delà de 7 jours, l'aggravation ou l'apparition de nouveaux troubles (par exemple : intolérance locale, surinfection cutanée) imposent de prendre un avis médical.

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade.

Enfants

Sans objet.

Autres médicaments et VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE ADMINISTRE en association avec les préservatifs en latex en raison du risque de rupture du préservatif lors de l'utilisation avec des corps gras ou des lubrifiants contenant des huiles minérales (huile de paraffine, huile de silicone, etc.). Utiliser un lubrifiant hydrosoluble.

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament.

VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade avec des aliments, des boissons et de l'alcool

Sans objet.

Grossesse et allaitement

Ce médicament dans les conditions normales d'utilisation, peut être utilisé pendant la grossesse et l'allaitement.

Ne pas appliquer sur les seins durant l'allaitement.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant d'utiliser ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade contient

Sans objet.

3. COMMENT UTILISER VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade ? ↑

Posologie

2 à 3 applications par jour sur les zones atteintes.

Mode et voie d'administration

VOIE CUTANEE

Appliquer la pommade en massant légèrement en couche mince sur les zones à traiter.

La durée du traitement est limitée à 7 jours.

En l'absence d'amélioration ou en cas d'aggravation de la sécheresse cutanée après 7 jours d'utilisation, un avis médical est nécessaire.

Si vous avez utilisé plus de VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade que vous n'auriez dû

Sans objet.

Si vous oubliez d'utiliser VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade

Sans objet.

Si vous arrêtez d'utiliser VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade

Sans objet.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ? ↑

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Possible réaction allergique

Des cas d'œdème des lèvres ont été rapportés suite à l'utilisation de vaseline sur les lèvres après chirurgie stomatologique.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade ? ↑

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur le conditionnement extérieur. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation concernant la température.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS ↑

Ce que contient VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade

• La substance active est :

Vaseline..... 100 g

- Les autres composants sont : sans objet

Qu'est-ce que VASELINE OFFICINALE COOPER, pommade et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de pommade en tube de 20 g, 45 g, 80 g et 100 g.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE

PLACE LUCIEN AUVERT

77020 MELUN CEDEX

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE

PLACE LUCIEN AUVERT

77020 MELUN CEDEX

Fabricant

COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE

2 RUE DE LA SAUSSAIE

77310 SAINT FARGEAU PONTIERRY

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

Conseil d'éducation sanitaire :

a/ Qu'est-ce que la sécheresse cutanée ?

La sécheresse cutanée est caractérisée par une diminution de la teneur en eau de la peau (partie superficielle de l'épiderme). Ce trouble cutané se traduit par un amincissement, une fragilité, une sécheresse et un manque de souplesse de la peau, qui peut s'accompagner d'une desquamation plus ou moins prononcée et de lésions d'irritation.

b/ Comment reconnaître la sécheresse cutanée ?

Les principaux symptômes de sécheresse cutanée sont les suivants :

Inconfort et tiraillements

Peau sèche et éventuellement rugueuse

Légères irritations cutanées : desquamation, fissures, gerçures, dartres,

Éventuellement démangeaisons et sensations de brûlures.

c/ Conseils pour éviter des lésions d'irritation et de sécheresse cutanée.

Le tout est de réduire l'évaporation de l'eau et la maintenir en quantité suffisante dans l'épiderme, mais aussi de réparer la barrière cutanée altérée :

Essayez de boire 1,5 litre d'eau par jour (sauf contre-indication médicale)

Éviter les facteurs aggravants qui contribuent à assécher la peau :

Les ambiances surchauffées et confinées des appartements.

Les conditions atmosphériques difficiles (vent, grand froid, air sec...)

L'utilisation de produits d'hygiène "décapants" ou contenant de l'alcool

Les lavages répétés à l'eau trop calcaire ou chlorée

Choisir des produits d'hygiène non agressifs pour la peau : produits de toilette non détergents, à pH doux et si besoin regraissants.

Appliquer régulièrement (plusieurs fois par jour si besoin) et en quantités généreuses des pommades ou crèmes à base grasse, aux propriétés émoullientes et apaisantes.



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

legifrance.gouv.fr

gouvernement.fr

service-public.fr

data.gouv.fr

Nos partenaires



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous [licence etalab-2.0](https://www.etalab.gov.fr/licence-etab-2.0)